

mais reçu de lettres de l'Evêque de Québec qui lui donnent ce titre, il n'en a jamais fait les fonctions et son nom n'a jamais été porté sur la liste des Grands-Vicaires. Comment l'Evêque de Québec aurait-il pu associer à son autorité, un homme qui EMPLOIE TOUTE SON INFLUENCE A S'OPPOSER A SES PLANS LES MIEUX CONCERTÉS pour le bien de son diocèse....."

FRANÇOIS.—Par où l'on voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les Sulpiciens créent des embarras dans l'Eglise du Canada.

EPHRÈME.—"Tous ces étrangers, continue Mgr. Provencher parlant des Sulpiciens, tous ces étrangers NE CHERCHENT QU'A SE SOUSTRAIRE A L'AUTORITÉ DES EVÊQUES, en se retranchant, tantôt sur une exemption, tantôt sur un privilège.

"Que le Supérieur du Séminaire marche dans la soumission due à son Evêque, qu'il cesse de le contrarier, et il pourra devenir Grand-Vicaire. Jusqu'à ce moment l'Evêque de Québec n'aurait pu le faire son Grand-Vicaire, sans faire pousser un cri général de mécontentement dans tout le clergé....."

HENRI.—Comme ils se sont rendus aimables ces Sulpiciens !

EPHRÈME.—"Croira-t-on dit Mgr. Provencher, qu'un dizaine de prêtres étrangers ont plus de jugement, plus de bon sens, plus de science, plus d'amour du bien que tous les Evêques et le clergé du pays ? Si le Séminaire n'avait pas ses grands biens, les prêtres français ne seraient pas si empressés d'aller au Canada, malgré l'Evêque diocésain....."

CHARLES.—Tu forces l'expression de Monseigneur Provencher.

EPHRÈME.—Non ! Je le cite textuellement.

Parlant de l'offre de l'Eglise paroissiale de Montréal pour cathédrale, etc., Monseigneur ajoute :

"Mais cette Eglise n'appartient pas au Séminaire ; elle a été bâtie par la fabrique et par la ville ; cette église est très-endettée. Le Séminaire l'offre pour cathédrale : probablement sans que les marguilliers en sachent rien. Qui sait si ces hommes à hautes prétentions voudront cette mesure ? Qui osera répondre ici qu'ils n'y mettront pas des conditions que le nouvel Evêque ne pourra accepter ? Ce sont encore les mêmes marguilliers, du moins en grande partie, qui, il y a quinze ans, ont forcé Monseigneur de Tennesse de sortir de leur Eglise, en décidant qu'il n'aurait plus de trône, de dais, etc., etc."